

## **Le « Temps du Commun » rend transversal les droits des femmes.**

Pour la SNCF « le commerce en gare constitue un service pour les voyageurs et participe à la sécurisation et à l'humanisation de la gare ». C'est comme cela qu'elle justifie l'ouverture des commerces en gare le dimanche bien que le nombre de voyageurs soit plus faible ce jour là que le reste de la semaine.

En même temps, faute de fréquentation suffisante, elle ferme des gares ou diminue leur heures d'ouverture, supprime des trains ou des lignes.

Or dans le commerce les  $\frac{3}{4}$  des vendeurs sont des femmes. A ce niveau là on peut se demander pourquoi le masculin l'emporte encore sur le féminin. On pourrait tout aussi bien dire que seuls 25% des vendeuses sont des hommes.

Mais nous voilà rassurées puisque grâce à l'ouverture des commerces en gare le dimanche 1000 emplois vont pouvoir être créés. Cependant la SNCF en supprime 1400 en 2016.

C'est donc ces femmes qui vont assurer la sécurité et la présence humaine dans les gares, et qui vont faire une croix sur leur repos dominical (Merci Monsieur Macron)

Au nom de la rentabilité financière la vie des salariées et des salariés est mise en miette. Et même si ce ne sont pas les femmes en tant que telles qui sont visées ce sont bien elles qui en subissent les conséquences. Qui plus est dans une corporation qui, du fait, bien souvent, de l'organisation du travail (temps partiel, morcelé, précarité, horaires décalés ...) a des difficultés à se mobiliser.

Lors de l'escalade de la Marche mondiale des Femmes à Marseille, ce qui m'a marqué c'est un besoin de solidarité, d'humanité, de paix accompagné d'une volonté d'union et de rassemblement. Toutes les femmes décrivent des situations dans lesquelles elles sont bâillonnées, étouffées, écrasées, et toutes disent que c'est grâce au mouvement des femmes que l'on va pouvoir gagner la liberté des peuples.

Ce que je décris là avec les commerces des gares pourrait être raconté par d'autres femmes, dans d'autres pays, dans d'autres corporations ou métiers. Je pourrais aussi citer d'autres exemples qui montrent que la recherche de profits, la rentabilité, accentue la précarité, la pauvreté, deux phénomènes qui touchent particulièrement les femmes. Comme la grande restructuration des agents des collectivités locales concernées par la mise en place de la Métropole Aix-Marseille : 70 % sont des femmes avec peu ou pas de qualification.

Notre combat contre l'austérité est incomplet si on ne prend pas en compte la question des droits des femmes. « Le Temps du commun » rend transversal ce sujet. Et même si il est perfectible je pense qu'il va permettre d'aller à la rencontre des femmes et des hommes, pour construire un projet qui ne laisse personne sur le bas coté. Le « commun » est une exigence pour atteindre l'égalité alors allons-y !